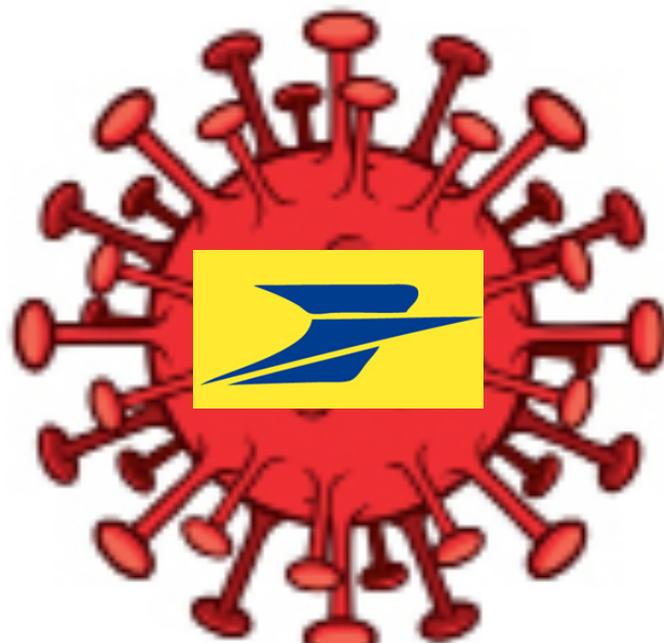


PRIME CHALLENGE ET BONUS LA BRANCHE COURRIER-COLIS : RADINERIE + MÉPRIS !

La Branche Services-Courrier-Colis a annoncé, mercredi 19 janvier, aux Organisations Syndicales la neutralisation des absences COVID pour la prime d'équipe sur la période du 20 au 31 décembre 2021. Une "mesure" en forme de foutage de gueule (comme si la vague actuelle n'avait duré que douze jours !).

En plus de la pingrerie de l'annonce initiale, la BSCC rajoute l'injustice de l'exclusion des colipostier-es, puisqu'il n'y a aucune neutralisation pour les primes Challenge et Bonus Qualité !



Au moment même où nous connaissons les chiffres les plus hauts de contamination depuis les débuts de la pandémie, la politique de La Poste est non seulement socialement injuste, elle est aussi irresponsable et dangereuse, tant vis-à-vis des agents que de la population.

Sud PTT est intervenu pour demander la neutralisation de toutes les absences pour maladie dans le calcul des montants du challenge et du Bonus Qualité. Au moment où la direction s'enorgueillit des 500 millions de colis traités en 2022 cela devrait être le minimum. Pour le reste, allons le chercher par notre mobilisation !

Face à cette nouvelle manifestation de mépris vis-à-vis des personnels

Le 27 janvier toutes et tous en grève



Fédération des activités postales et de télécommunications Union syndicale
25/27 rue des envierges 75020 Paris
tel 01 44 62 12 00 sudptt@sudptt.fr
www.sudptt.org f @federationSudptt

Solidaires